

GESTION DE FORTUNE

Mandats de gestion



Vous souhaitez confier la gestion de vos placements aux spécialistes qualifiés de la BCV. Notre gamme de mandats de gestion est faite pour vous.

Une solution adaptée à vos besoins

Guidé par votre conseiller Private Banking dédié, vous choisissez la solution qui vous convient le mieux, en tenant compte de votre objectif de rendement, de votre tolérance au risque et de l'horizon d'investissement.

Neuf stratégies d'investissement sont proposées à la BCV, gérées selon cinq profils de risque et deux styles de gestion distincts. Le choix du style de gestion dépend des variations de cours que vous êtes prêt à assumer en présence de marchés baissiers ou volatils:

Profils	Obligation	Revenu	Equipondéré	Dynamique	Actions
Stratégies semi-actives	Mandat Obligations	Mandat Revenu	Mandat Equipondéré	Mandat Dynamique	Mandat Actions
Stratégies actives	Mandat Actif Sécurité	Mandat Actif Défensif	Mandat Actif Balancé	Mandat Actif Offensif	

Les stratégies de gestion semi-active reposent sur une allocation d'actifs de référence déterminée selon le profil d'investissement. L'exposition aux différentes classes d'actifs est optimisée, mais ne s'écarte pas substantiellement de la référence. L'objectif du gestionnaire est de surpasser un indice de référence choisi, par une allocation tactique et une sélection judicieuse de titres.

Les stratégies de gestion active privilégient la gestion du risque du portefeuille selon des marges prédéfinies. Elles visent à atténuer les performances négatives importantes tout en participant aux phases haussières des marchés. Cela passe par une optimisation plus fréquente de l'allocation d'actifs selon la configuration du marché.

Services inclus dans les mandats de gestion BCV	Mandats semi-actifs	Mandats actifs
Stratégie d'investissement		
Profil d'investissement et définition de la stratégie	✓	
Solutions disponibles	5 stratégies	4 stratégies
Gestion du mandat		
Devises de référence	CHF, EUR, USD	CHF, EUR
Montant d'investissement minimal recommandé	CHF 500 000	
Fréquence des décisions des Comités de placement (ajustement du portefeuille)	Mensuelle	Bimensuelle
Architecture ouverte	✓	
Intégration de critères ESG	✓	
Suivi des risques et rapports de performance		
Suivi du risque du portefeuille	Quotidien	
Rapport de gestion (papier)	1 fois/an	
Rapport de gestion digital	Quotidien	
Tarification*		
Commission de gestion	0,40% - 1,30%	0,45% - 1,20%
Minimum annuel	CHF 2 500 - 4 500	CHF 2 500 - 4 000
Administration	0,27%	
Transactions	Forfait	Gratuit

* Tarification détaillée disponible auprès de votre conseiller



Banque Cantonale Vaudoise
Case postale 300
1001 Lausanne

www.bcv.ch

Plus d'informations disponibles sur
www.bcv.ch/mandats

Exclusion de responsabilité. Bien que nous fassions tout ce qui est raisonnablement possible pour nous informer d'une manière que nous estimons fiable, nous ne prétendons pas que toutes les informations contenues dans le présent document sont exactes et complètes. Nous déclinons toute responsabilité pour des pertes, dommages ou préjudices directs ou indirects consécutifs à ces informations. Les tarifs, présentations et conditions d'une part, et indications et opinions d'autre part présentés dans ce document peuvent être modifiés en tout temps et sans préavis. **Absence d'offre et de recommandation.** Ce document a été élaboré dans un but exclusivement informatif et ne constitue ni un appel d'offre, ni une offre d'achat ou de vente, ni une recommandation personnalisée d'investissement. Nous vous proposons de prendre contact avec vos conseillers pour un examen spécifique de votre profil de risques et de vous renseigner sur les risques inhérents, notamment, en consultant notre brochure relative aux risques dans le négoce de titres (laquelle est disponible dans ses locaux ou sur notre site internet à l'adresse suivante: http://www.bcv.ch/static/pdf/fr/risques_particuliers.pdf), avant toute opération. Nous attirons en particulier votre attention sur le fait que les performances antérieures ne sauraient être prises comme une garantie d'une évolution actuelle ou future ni ne tiennent compte des commissions et frais perçus lors de l'émission/achat et du rachat/vente des parts. **Intérêts sur certaines valeurs ou auprès de tiers.** Il est possible que notre établissement, des sociétés de son groupe et/ou leurs administrateurs, directeurs et employés détiennent ou aient détenu des intérêts ou des positions sur certaines valeurs, qu'ils peuvent acquérir ou vendre en tout temps, ou aient agi ou négocié en qualité de teneur de marché (« market maker »). Ils ont pu et peuvent avoir des relations commerciales avec des émetteurs de certaines valeurs, leur fournir des services de financement d'entreprise (« corporate finance »), de marché des capitaux (« capital market ») ou tout autre service en matière de financement, placement ou de dépôt. **Produits structurés et warrants.** Les produits structurés et les warrants, ne sont pas des placements collectifs de capitaux au sens de la loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux (LPCC) et ne sont par conséquent pas soumis ni à autorisation ni à surveillance de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). L'investisseur est exposé au risque d'émetteur et la valeur de ses placements ne dépend pas uniquement de l'évolution du /des sous-jacents(s), mais également de la solvabilité de l'émetteur, laquelle peut changer pendant la durée de vie du produit. Seul fait foi le prospectus de cotation (ou prospectus simplifié si le produit n'est pas coté à la bourse SIX Swiss Exchange) qui peut être obtenu gratuitement auprès de la BCV ou téléchargé sur son site <http://www.bcv.ch/invest>. **Publications des fonds de placement.** Les rapports annuels et semestriels, les prospectus et contrats des fonds, de même que les informations clés pour l'investisseur (KIID) des fonds de placement gérés ou distribués par la BCV peuvent être obtenus gratuitement auprès de la BCV, place St-François 14, 1003 Lausanne ou auprès de la direction de fonds, Gérifonds SA (<http://www.gerifonds.com>). **Restrictions de diffusion.** Certaines opérations et/ou la diffusion de ce document peuvent être interdites ou sujettes à des restrictions pour des personnes dépendantes d'autres ordres juridiques que la Suisse (par ex. UE, UK, US, US persons). La diffusion de ce document n'est autorisée que dans la limite de la loi applicable. **Marques et droits d'auteur.** Le logo et la marque BCV sont protégés. Ce document est soumis au droit d'auteur et ne peut être reproduit que moyennant la mention de son auteur, du copyright et de l'intégralité des informations juridiques qu'il contient. Une utilisation de ce document à des fins publiques ou commerciales nécessite une autorisation préalable écrite de la BCV. **Téléphones.** Les conversations téléphoniques qui sont effectuées avec notre établissement peuvent être enregistrées. En utilisant ce moyen de communication, vous acceptez cette procédure.